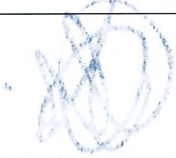


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°06/2026	Objet : Affectation du résultat 2025
<u>Date de la convocation :</u> 20/02/2026 <u>Date de la séance :</u> 26/02/2026 <u>Présidence de séance :</u> Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente <u>Secrétaire de séance :</u> M. Paul GAUTHIER (Responsable CCAS) Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres absents représentés : 3 Membres absents non excusés : 1 Votants : 10	<u>Membres présents :</u> Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Colette BESANÇON (Vice-Présidente), Nadia LAKHDER (Vice-Présidente déléguée), Martine CHENUS-MARTHEY, Sylvie DALON, François LEBEAU, Georges WAECKEL. <u>Membres absents représentés :</u> Mme Zahia LAAZAL a donné pouvoir à M. François LEBEAU Mme Biljana MARKOVIC a donné pouvoir à Mme Nadia LAKHDER M. Jean-Paul MUNNIER a donné pouvoir à Mme Colette BESANCON <u>Membres absents excusés :</u> Néant <u>Membres absents non excusés :</u> Gérard BERTHON
<u>VOTE : UNANIMITE</u> <u>POUR : 10</u> <u>CONTRE : 0</u> <u>ABSTENTION : 0</u>	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 03/03/2026 et de sa publication le 04/03/2026	

Après avoir examiné le compte financier unique 2025, le conseil d'administration se doit de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2025.

Pour mémoire, rappel des résultats comptables de l'exercice budgétaire 2025 :

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement 2025	18 126,02 €
Excédent de résultats antérieurs reportés 2024	1 405,40 €
RESULTAT A AFFECTER	19 531,42 €

Section d'investissement

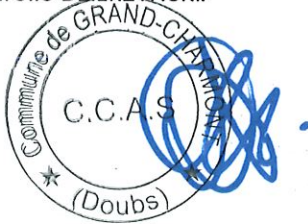
Déficit d'investissement 2025	- 2 623,90 €
Excédent d'investissement reporté 2024	13 291,56 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025 (excédent) R001	10 667,66 €
Solde des restes à réaliser 2025 (déficit)	- 7 314,79 €

EXCEDENT DE FINANCEMENT **3 352,87 €**

Il est proposé au conseil d'administration d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2025 de la manière suivante :

- 1 – Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 0,00 € (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)
- 2 – Affectation complémentaire au financement de la section d'investissement à hauteur de 0,00 € (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)
- 2 – Solde disponible affecté au financement de la section de fonctionnement à hauteur de 19 531,42 € (ligne R002 – Excédent de fonctionnement reporté)

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.



Le secrétaire de séance,
Paul GAUTHIER.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Paul Gauthier", written over a horizontal line.